



## Va t'il prendre 10 mois ferme

Par **M0ok**, le **18/12/2018** à **19:10**

Bonsoir à tous, voici ma question :

un ami est passé au tribunal il y a un mois pour conduite sans permis, accident sans assurance alors qu'il avait déjà 2 ans de sursis. Il avait donc signer au tribunal un papier où s'était indiquer qu'il devait prendre 10 mois de prison ferme. Là procureur ou la juge je ne sais plus qui exactement, lui a laisser un mois avant son prochain rendez vous au tribunal pour essayer de trouver du travail. N'ayant plus de permis, et habitant dans une petite ville, il est vraiment très difficile de trouver une profession. Alors j'aimerais savoir s'il va prendre ses 10 mois ?

Par **Visiteur**, le **18/12/2018** à **20:49**

Bonjour

En tant que récidiviste, il savait ce qu'il encourait, il a été prévenu.  
Juridiquement, pas de piste à vous indiquer.